

DOCS
CA1
EA
C16
FRE
v. 21
January
15, 2003
Copy 1

Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

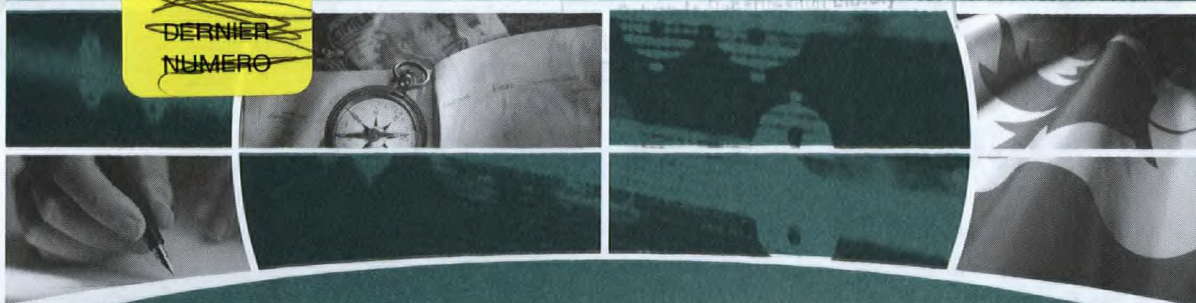
Department of Foreign Affairs
and International Trade

JAN 20 2003

Canada

LATEST ISSUE

DERNIER
NUMÉRO



Hors des sentiers battus de la capitale Hiroshima, ville d'affaires par excellence

Dans ce numéro

- 2 Tournée de la CCC en Atlantique : un succès
- 3 Contacts, information, service : allez-y!
- 4 É.-U. : conférence Invest Northwest à Seattle
- 5 Le Canada remporte l'or à SIAL Paris
SIAL Montréal 2003 au calendrier
Branchez-vous sur ITU Telecom 2003 de Genève
- 6 Un menu accueillant vous attend en Chine
- 7 Foires et missions/ nouvelles commerciales

Les entreprises désireuses de faire des affaires au Canada ne vont pas forcément s'établir à Toronto ou à Vancouver. Il en va de même pour le Japon. En général, les entreprises canadiennes

semblent jeter leur dévolu sur Tokyo et Osaka. Pourtant, d'autres villes japonaises peuvent aussi être très intéressantes et cela, tant pour les entreprises qui veulent s'implanter sur le marché que pour celles qui veulent y étendre leur activité. Située dans le Sud du Japon, dans la région de Chugoku, Hiroshima est une de ces villes méconnues pourtant très riche en débouchés.



Vue aérienne d'Hiroshima

Hiroshima et la région Chugoku

Situé dans le Sud-Ouest de Honshu (principale île de l'archipel nippon), le district de Chugoku a une population de 7,8 millions d'habitants. Par sa taille, l'économie de la
voir page 6 — Hiroshima

Prix d'excellence à l'exportation 2003

Dates limites des candidatures

Depuis 1983, le gouvernement du Canada rend hommage aux exportateurs canadiens exceptionnels en décernant, chaque année, les **Prix d'excellence à l'exportation canadienne**.

Nous vous invitons à proposer des candidatures en complétant électroniquement le formulaire de nomination d'ici le **31 janvier 2003**. Les sociétés peuvent aussi faire une demande (la date limite de réception des formulaires d'inscription

est le **31 mars 2003**) sans avoir été recommandées.

Pour être admissible, une entreprise doit être établie au Canada et avoir exporté activement ses produits ou ses services depuis au moins trois ans.

Pour plus de renseignements sur le programme des Prix d'excellence à l'exportation canadienne (ce sera le 20^e anniversaire), ses critères de sélection et les formulaires de nomination et de candidature, cliquer sur www.infoexport.gc.ca/awards-prix



Supplément
LE COMMERCE CANADIEN
EN REVUE
(voir l'encart)

Vol. 21, n° 1
15 janvier 2003